



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



La délégation départementale  
de l'Ain

Affaire suivie par :

Jeannine GIL-VAILLER  
Pôle santé environnement  
04 81 92 12 86  
ars-dt01-environnement-sante@ars.sante.fr

Réf. : 293074 : 69-Villefranche Beaujolais Saône\7-Urbanisme

Monsieur Pascal RONZIERE  
Président  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE  
115, rue Paul Bert  
CS 70290  
69665 VILLEFRANCHE SUR SAONE  
CEDEX

Bourg-en-Bresse, le **21 OCT. 2024**

Monsieur le Président,

Par notification du 14 octobre 2024, vous avez consulté la délégation départementale de l'Ain sur le projet de PLUi-H, le projet des périmètres des abords des monuments historiques et sur le règlement local de publicité intercommunal.

Le département de l'Ain n'étant impliqué dans votre collectivité que sur le territoire de JASSANS-RIOTTIER, c'est la délégation départementale du Rhône de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes qui vous apportera sa contribution.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la directrice générale et par délégation,  
La directrice départementale de l'Ain,

Sidonie JIQUEL

Copie : ARS DD69 SE

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03  
04 72 34 74 00 - [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-ara-dpd@ars.sante.fr).



